



GDA de Trie



A la suite du Diagnostic Territorial Eau Energie et Erosion des sols réalisé par la CCPT avec des financements croisés de l'Etat, l'AEAG et l'ADEME, une réflexion approfondie a été menée dans le domaine agricole.

Le GDA de TRIE sur BAÏSE, digne héritier du GVA fondé en 1957, s'est ainsi créé fin 2011 autour d'agriculteurs du canton de Trie.

Cinquante cinq ans après, les besoins restent présents.

Une enquête réalisée par la Chambre d'agriculture auprès d'une centaine d'agriculteurs met en lumière de nombreuses pistes de réflexion : un besoin de mutualisation, de travail de groupes, une envie d'étoffer les données techniques et au final de pérenniser l'activité agricole sur le territoire du canton.

Devant l'ampleur de la tâche, Valérie Soulère a été recrutée pour prendre en charge l'animation du groupe. Son salaire est financé par moitié par la C.C.P.T et la Chambre d'Agriculture.

Aujourd'hui, le GDA compte 80 adhérents, une des pistes la plus citée lors de l'enquête, concerne le travail du sol simplifié (le non labour et semis Direct).

Ces techniques répondent en partie au besoin de réduction du temps de travail sur l'exploitation, mais surtout diminue l'érosion des sols et améliore la structure agronomique des sols, par l'introduction de couverts végétaux, d'inter culture et de cultures associées limitant l'emploi de produits phytosanitaires.



Source GDA-CA65

Des actions sont en place telles que la formation informatique, le groupement d'achats. Ces actions seront suivies par l'échange sur les coûts de production par atelier, l'étude de la faisabilité de créer un atelier maraîchage sur l'exploitation et une information sur la réglementation de la nouvelle PAC.

D'autres interrogations à plus long terme sont soulevées notamment ; la faisabilité de réaliser un atelier de transformation pour la vente directe de produits (viande – porc – volailles – lapins – légumes).

La nouvelle directive nitrates implique le passage en zone vulnérable de certaines communes où les éleveurs peuvent être concernés par des mises aux normes de bâtiments d'élevage et des constructions de fosse de stockage d'effluents.

Le projet d'unité de méthanisation peut répondre à l'attente des agriculteurs éleveurs pour limiter leurs investissements tout en récupérant le digestat comme substrat « engrais » pour leur sol.

Les agriculteurs peuvent être à l'origine de fourniture d'énergie et de chaleur.

Une nouvelle gendarmerie à Trie-sur-Baïse, tête de pont du groupement de gendarmerie de Castelnau-Magnoac et Galan.

Les travaux de construction de la nouvelle gendarmerie située dans le lotissement de l'Escaladiou, ont débutés depuis juin. Le gros-œuvre et la couverture des locaux administratifs sont terminés. L'élévation des 6 logements des gendarmes est en cours, nous en sommes à la partie supérieure des logements. La réalisation de la couverture est prévue en janvier 2013. Ensuite c'est au tour des entreprises attributaires des lots suivants : menuiseries-escaliers-enduit-plâtrerie-serrurerie-revêtements de sols-peinture-électricité-plomberie qui interviendront afin que les lieux prennent vie : équipements, revêtements, peinture....

La fin des travaux est prévue courant du 2<sup>e</sup> semestre 2013. Les gendarmes prendront place dans des locaux tout neufs, plus confortables et mieux adaptés.

**Plan de Financement :**

- Conseil Général (C.G.)		
FAR 2010	28 000,00 €	2,07 %
FAR 2011	28 000,00 €	2,07 %
enveloppe spécifique C.G.	150 000,00 €	11,11 %
- Conseil Régional		
F.R.I	5 000,00 €	0,38 %
- ETAT		
DDR 2009	100 000,00 €	7,41 %
Ministère de l'intérieur	194 724,00 €	14,42 %
<b>TOTAL</b>	<b>505 724,00 €</b>	
- Autofinancement		
CCPT	844 276,00 €	62,54 %
TVA	264 600,00 €	19,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 614 600,00</b>	<b>119,6 %</b>